

---

## Conseil d'école du jeudi 16 mars 2023

### Présents

François Briquet, Directeur  
Didier Devilard, Proviseur  
Sébastien Rest, Directeur administratif et financier  
Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

### Enseignants

Gaëlle Annaert (enseignante MSA/B)  
Phi Hung Le (enseignant CE2A/B)  
Anne Faye (enseignante CM2C)  
Aurélie Klingzig (enseignante CM1/CM2)  
Estelle Macquart (enseignante MS/GS)  
Margot Lefebvre (enseignante MSC)  
Mekhola De Guillebon (enseignante Anglais)  
Celine Robles Roji (enseignante GSA/B)  
Guylene Barbian (enseignante d'anglais)  
Isabelle Tridon (enseignante PS)  
Morven Fraser (enseignante d'anglais)  
Said Oussal (enseignant CE1C)  
Muriel Drigui (enseignante CM1A/B)

### Représentants des parents d'élèves APL

Wiko Nkema Bosenge  
Valérie Arquier  
Aiglyne Edzinga  
Corrine Chant  
Anne-Catherine Chartes  
Julien Cornebise  
Iris Mazurek

### Invités

Ateliers de Fulham : Mme Stéphanie Warhurst, Emmanuelle Chiampo Anthony

## **1. Questions d'ordre statutaire**

a- [Désignation des secrétaires de séance](#)

Monsieur Julien Cornebise, parent, est désigné comme secrétaire de séance.

b- [Présentation des questions diverses](#)

Les questions envoyées par l'APL sont lues par M Briquet et seront discutées lors du conseil.

c- [Approbation du Procès-verbal du conseil d'école du 17 Novembre 2023](#)

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2. [Questions concernant la sécurité, d'ordre pédagogique et organisationnel](#)

a- [Safeguarding. Absentéisme et sécurité](#)

Suite au rapport OFSTED, chaque incident et le courrier envoyé aux parents sont désormais répertoriés dans un registre que M Briquet maintient.

Le nouveau logiciel CPOMS (Child Protection Online Management System) est arrivé et après une formation la semaine dernière, M. Briquet a commencé à l'utiliser.

CPOMS est un logiciel très complet qui permet d'enregistrer tout incident du quotidien.

M Devillard explique que le logiciel est actuellement implémenté pour les référents « safeguarding » qui l'approvoisent, pour le présenter dans un deuxième temps aux 280 enseignants. Il va falloir un peu de temps et sans doute plusieurs présentations.

CPOMS est une base de données, avec niveaux d'accès différents. C'est un logiciel qui sera utilisé à l'échelle de tout le lycée et qui permet de faire des statistiques. Si l'enseignant rapporte un problème récurrent pour un élève et remarque qu'un mode de comportement émerge, il/elle peut l'envoyer et le partager avec les responsables « safeguarding ». L'enseignant peut aussi répertorier un problème ou une observation dans le système et régler l'incident directement.

*Question : comment peut-on décerner si une observation est une indication de changement de comportement ? Par réunion hebdomadaire ?*

M. Devillard explique qu'on essaie de voir ce qui émerge de façon récurrente. Par exemple un élève soudain impliqué dans beaucoup d'incidents ou un enfant dynamique qui devient distant. On en parle avec les parents.

*Question : Quelles sont les répercussions de ce logiciel pour l'enfant ?*

Tout est répertorié par nom d'enfant. Les Données restent visibles d'années en année pour le directeur, la vie scolaire, le pôle médical et le responsable du « safeguarding » Ce sont les seuls à avoir accès à l'historique pluri-annuel de l'enfant. Tout autre personne qui utilise le logiciel n'aura accès qu'au dossier de l'année en cours. En France, ce voile annuel est ouvrable par juge pour enfant. La même logique s'applique en Angleterre. Le juge pour enfant peut avoir accès au dossier s'il y a signalement du DSL (Designated Safeguarding Leader). Donc l'information ne doit pas être ressortie en conseil de classe.

Par exemple, s'il y a des élèves particulièrement dynamiques, cela peut se traduire par plus de punitions. Cela ne sera pas partagé d'une année sur l'autre, et nous n'avons pas à le faire dans le droit français ou droit anglais.

Une quinzaine de personnes à l'échelle du lycée ont accès à l'information.

*Question : Le PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) sera-t-il inclus dans CPOMS ?*

Non, le PAP n'est pas inclus dans CPOMS.

*Question des enseignants : Quand remplissons-nous tout cela et quel genre d'incident doit-on signaler et comment savoir si un incident est banal ou important ?*

Il faut reporter les incidents comme vous le faites actuellement. Les incidents que vous ne reportez pas actuellement ne doivent pas obligatoirement être reportés sur le nouveau logiciel.

*Question : Aurons-nous des reproches dans le future pour des incidents non signalés ?*

M. Devillard répond que la culture et la société évoluent. Il est possible qu'un enseignant réalise dix ans plus tard que le comportement d'un élève s'explique différemment rétroactivement et il peut s'en vouloir de ne pas avoir été plus vigilant. Les enseignants sont dépositaires de ces souvenirs, et on peut toujours se dire qu'on aurait pu faire plus et mieux, mais ces doutes font partie du rôle d'enseignant.

*Question : La formation est-elle sur l'utilisation du logiciel, ou bien aussi sur ce qu'il faut signaler, ce qui est significatif ?*

M. Briquet explique qu'il a fait la formation en distanciel, et que cela est assez rapide, il en faut une deuxième après cela. Mme Emma Bond (consultante safeguarding) viendra à l'école pour expliquer au corps professionnel ce qu'est le Safeguarding à l'anglaise, le 10 avril, et ce sera le bon moment pour lui poser toutes ces questions.

M. Devillard explique que les instituteurs connaissent déjà 90-95% de ce que la consultante pourra dire, et que les enseignants ont déjà la confiance des parents sur la capture et surveillance des enfants.

CPOMS est une base de données et on y reporte les mêmes incidents que l'on reportait les années précédentes. Le reproche est fait sur l'absence de statistiques, et non sur ce qui est répertorié.

*Question enseignant: depuis quelques semaines, nous avons un petit carnet avec duplicata quand nous remplissons un incident. Un duplicata est donné à chaque parent, et un est gardé par l'école. Les parents reçoivent-ils bien le duplicata? Le feuillet jaune donné à l'école est-il gardé? Une fois CPOMS installé, comment les incidents seront-ils communiqués aux parents? Risque-t-on d'avoir des duplicata papier / informatique?*

- Oui le duplicata est donné aux parents
- CPOMS est utilisé pour enregistrer les incidents. Mme Martial de la vie scolaire prévient les parents.

*Question enseignant: Tout cela va prendre du temps. Quand pouvons-nous enseigner si nous devons faire de l'informatique et papier? Et comment faire la part des choses entre les différentes responsabilités (Que remplit-on ? Qui prévient les parents ? etc...)?*

M. Briquet explique qu'il faudra clarifier le processus avec Mme Martial lundi matin car visiblement ce n'est pas très clair.

Voir question 3 en Hygiène et Sécurité ci-dessous pour la procédure en place.

### Absentéisme

- 96-97% de présence dans l'école. L'enseignant doit contrôler si les enfants sont en cours.
- L'école a un devoir de signalement au royaume uni comme en France si l'élève est trop souvent absent.
- Au lycée, les parents sont investis et engagés, l'Ofsted ne nous questionne pas là-dessus et nous pouvons déjà sortir toutes les statistiques là-dessus.

### b- [Plan Ofsted](#)

Cf section suivante Questions diverses / Plan Ofsted

### c- [6eme SI et 6eme Plurilingue](#)

Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice primaire pour l'anglais, explique la procédure pour l'examen a la section internationale 2023 :

- Mme Maraviglia a visité toutes les écoles primaires pour discuter de l'examen pour la Section Internationale. Les parents de CM2 ont été bien informés sur ce sujet. Les formulaires d'inscription pour l'examen sont prêts et la liste des enfants inscrits en plurilingue ou en section internationale a été envoyé à chaque école primaire. Les lettres d'information aux parents partiront aussi demain.

- La date du test pour les élèves de Marie d'Orliac est le mercredi 26 avril pour la section bilingue à anglais renforcé et la section bilingue à parité horaire.
- Format du test :
  - Le test est similaire de celui de l'année passée. Le format est en ligne avec 2 instituteurs que l'enfant ne connaît pas. Le texte à lire est un peu plus court cette année et peut être lu deux fois. Il est alors retiré et l'élève doit répondre aux questions sur le texte. Puis le texte est de nouveau présenté et des questions sur l'inférence du texte sont posés. Il y a aussi une discussion avec les enseignants à la fin du texte pour gauger la fluidité orale de chaque élève.
  - Nouveauté : La section vocabulaire. L'élève doit relier des mots avec leur définition
  - Nouveauté : La section grammaire. L'élève doit transposer des phrases au présent/passé, souligner des fautes d'écriture (5 phrases).
  - Il y a deux tests sur le site internet de l'école, une version fiction et une version non-fiction.
  - L'oral : 100 points; Transversal learning :50 points, L'écrit:20 points cette année.
  - Transversal learning: Note de l'enseignant sur l'élève basée sur l'autonomie de l'élève, sa participation en classe, etc...
  - Nouveauté : La section écrite: 20 points cette année. Les enseignants d'anglais de l'élève attribueront ces points basés sur le travail écrit de l'élève en classe.

*Question: Combien de places et de demandes pour la section internationale ?*

Mme Maraviglia explique que cette année, il y a un peu plus de demande que l'année passée, environ 200 applications. Il y a quatre classes et 120 places (30 par classe, peut-être 31 ou 32). Cette année il y a quatre classes de 31 élèves en Section Internationale.

Chaque année il y a des changements de plans et des refus de places. Dans ce cas la commission pioche dans la liste d'attente. Il n'y a pas de quota officieux ou officiel par école, la sélection est complètement anonymisée.

Il n'y a pas de test pour la section plurilingue. L'enseignant d'anglais de CM2 recommande les niveaux d'anglais des élèves pour la 6ème. A noter qu'il n'y a pas de passerelle de la section plurilingue à la section internationale avant la Seconde si l'élève a passé le test en CM2.

Mme Maraviglia explique que M. Steph (enseignant d'anglais) qui est absent pour cause de maladie a envoyé un message de remerciement aux parents et collègues pour leur attention.

#### d- [Projet labellisation E3D](#)

M. Le explique que l'école va demander le label E3D (Education Développement Durable). Le site du lycée à South Kensington a déjà le niveau 3 et Marie d'Orliac voudrait avoir le niveau 1 cette année.

M. Devillard explique que Le niveau 3 a été accordé au Lycée Français Charles de Gaulle en tant qu'entité. Toutes les écoles primaires peuvent donc aussi acquérir cette désignation. Les enseignants qui veulent faire cette demande doivent se renseigner auprès de l'institut car l'école Marie d'Orliac n'existe pas en tant qu'entité juridique. Donc l'école peut démarrer le projet, mais n'aura pas nécessairement le label niveau 1.

M. Le explique que c'est une bonne nouvelle si l'école a déjà le niveau 3 via le lycée. Le but est de recréer de l'enthousiasme sur le développement durable et de lancer des actions durables dans l'école, tel que moins de gaspillage dans l'école. Une communication est prévue pendant la Semaine de la Terre sur ce sujet. M. Le voudrait aussi mobiliser des parents sur ce sujet.

#### e- [Projets et actions pédagogiques en cours et à venir](#) Maternelles

- World Book Day: Les élèves PS/MS se sont tous déguisés selon leurs caractères de livre favoris et ont vécu des moments festifs autour des livres qu'ils ont rapporté.
- Carnaval avec toutes les classes PS/MS/GS, avec défilé en musique et goûter partagé. Les parents et élèves musiciens sont aussi venus en classe pour présenter leurs instruments. Le thème du carnaval était musique et pays du monde.
- En GS A/B, discussion en cours pour mettre en place des ateliers de langage 4 fois par semaine. L'enseignante aura besoin de parents volontaires. Mme Robles Roji explique qu'elle aimerait mettre en place une correspondance avec d'autres écoles AEFE, selon la nationalité des parents et communiquer avec les lycées français de ces pays-là.
- Earth week: Chaque cycle travaille sur des projets. CM1/CM2 travaillent sur des maquettes utilisant les connaissances enseignées sur un sujet. Il y aura une exposition aux parents, et les élèves iront aussi présenter dans les classes.
- CE1/CM2 Projet de formation avec Mme Faye. Mise en place de projet artistique, avec facettes chant / danse / théâtre. C'est un travail collaboratif autour d'un album avec représentation en fin d'année aux parents.
- CM1: Il y a eu intervention de l'artiste Jean Emory, qui est venu et a fait écrire une chanson avec les élèves. Les élèves ont écrit la chanson, choisi la musique parmi les 5 propositions différentes, et ensuite ont chanté et enregistré cette chanson.
- Spectacle au Cadogan Hall.
- CM2 classe de mer et voyage à Paris.
- Préparation de Stop-motion animation qui sera présenté lors du spectacle au Cadogan
- CE2: pièce de théâtre lié à la mythologie grecque, comme chaque année avec le Drama Coach (Gavin) qui vient donner des cours de théâtre, Mme Ramzan qui vient pour les costumes et une comédienne qui viendra en classe parler de son métier

Note: dû à OFSTED, il faut désormais un « DBS check » pour les parents intervenants et tout intervenant et accompagnateurs de sortie.

*Question enseignant: peuvent-ils entrer dans l'école en attendant l'approbation? (2-3 semaines)*

Loi générale: Un intervenant n'a pas besoin de DBS si il est toujours accompagné d'un personnel de l'école.

M. Briquet explique qu'en cas de sortie, les parents non-DBS ne peuvent pas emmener les enfants aux toilettes ou rester en petit groupe, donc les parents non-DBS ne sont pas comptés comme encadrants, ce qui cause problème. D'où la demande de DBS désormais.

DBS: 13 GBP par an.

Les autres écoles ont plus de personnel pour les sorties. Par exemple, Wix a sept personnes en administration au lieu de deux ici, qui peuvent aider pour les sorties.

#### f- [Projet de calendrier 2023/2023](#)

Le calendrier a été voté au conseil d'établissement mais n'est pas encore officiel. Il sera mis sur le site du lycée le 23 mars, sous réserve qu'il est provisionnel sous réserve d'approbation l'AEFE.

#### g- [Projet en lien avec les associations de parents d'élèves](#)

- La soirée Gala du LFCG Families Charity Fund le 17 mars.
- Soirée en Blanc aura lieu au mois de juin.
- Movie Night pour Earth week: 2 soirées film documentaire pour mettre en avant la nature et la beauté de nature (choix du film en cours).
- Concours d'art: Les résultats vont bientôt arriver et le lycée a eu de très beaux résultats.
- Concours d'écriture au mois d'avril.
- Pub quizz le 23 mars
- Foire aux livres au mois de mai.
- Actions pour les associations bénévoles :
  - Red nose day
  - Appel Turquie et Syrie

- Collecte de jouets
- Collecte d'œufs de Pâques
- Bake Sale/Vente de gateaux

#### h- [Les Ateliers](#)

Inscriptions du 3ème trimestre ouvrent lundi 20 mars à 21h. Les nouveaux ateliers sont : sophrologie, Voice avec Muriel, Skateboard et rollerskate, 5-a-side football avec M. Maigne.

### 3. [Questions diverses](#)

#### a. [Plan Ofsted](#)

##### 1. **Le plan d'action a-t-il été approuvé par Ofsted?**

Le rapport a été transmis à Ofsted début mars. Le lycée a reçu un message automatique accusant réception et promettant une réponse dans les 20 jours ouvrés ou plus. Le lycée est en attente d'une réponse mais cela ne veut pas dire que le lycée ne peut pas continuer à implémenter les changements demandés par l'Ofsted.

*Question parent d'élève : Le plan d'action dans sa totalité et tous ses détails sera-t-il affiché?*

M Devillard répond qu'il ne sait pas si on doit l'afficher et le partager publiquement. Si l'école avait un conseil d'administration, il ne partagerait pas l'intégralité. Il en discutera avec l'ex-inspectrice Ofsted. Ofsted n'est pas familier avec la largeur du conseil d'établissement (invités, consulaires, parents, enseignants). Ceci apporte des complexités sur les discussions confidentielles qui se passent normalement dans une discussion Ofsted. Que peut-on partager ou pas? Par exemple pour CPOMS, il y a une inquiétude de l'effet « Big Brother ». France 2 pour son reportage a discuté pendant 45 minutes avec les parents et l'administration mais n'a gardé que la partie négative de la discussion, pas les 44 minutes sur les commentaires positifs sur le lycée.

*Question parent d'élève : Les parents souhaitent être tenu au courant sur le plan d'action*

Des que le plan est validé par Ofsted, le lycée communiquera avec les parents sur le plan d'action. Toutes les procédures seront publiées sur le site du lycée.

Note : La section bilingue a parité horaire, qui a déjà la plupart de ces procédures en place, sert à inspirer les autres écoles primaires.

##### 2. **Quelles sont les actions qui ont déjà été mises en place à Marie d'Orliac ?**

Formation d'urgence (First Aid)

Pour les PS, formation d'urgence sur un temps assez long pour préparer des maintenant la visite du printemps été 2024 d'Ofsted. Il faut d'abord répondre aux reproches d'Ofsted, et puis anticiper les demandes et questions qui seront posés lors de la prochaine visite complète d'Ofsted.

*Question parent d'élève : Discutez-vous avec les autres écoles internationales sur le sujet d'Ofsted ?*

Oui, mais il faut noter que la plupart des autres écoles sont construites sur un status anglais, il est donc plus facile pour eux de s'adapter aux exigences Ofsted.

##### 3. **Quelles sont les formations requises suite au rapport OFSTED pour le personnel de Marie d'Orliac ? Ont-elles déjà commencé et seront-elles toutes prises en charge par l'AEFE ?**

- Formation First Aid
- Formation CPOMS
- Formation Safeguarding avec Mme Emma Bond

- Formation des assistantes maternelles pour acquérir la qualification Q3.

#### 4. Avons-nous déjà une idée de l'impact du rapport OFSTED sur les inscriptions de l'année 2023-2024 ?

Non pas encore. M. Devillard explique qu'il y a moins de départ que d'habitude et donc il y a moins d'entrants lors des commissions. Pour l'instant, le lycée est en situation d'équilibre et il y aura plus de clarté après le 20 mai, date butoir pour le remboursement des frais de réinscription.

Il y aura sans doute encore des classes à double niveau l'an prochain, à cause des demandes et de classes déséquilibrées, pour ne pas dire non à des familles en demande de place.

*Question parent d'élève: vous n'avez donc pas vu de baisse de demandes dans les commissions actuelles ?*

Il faut voir les comptes à la fin de l'année, car il n'y a pas de règle, ça change parmi les commissions et les années. Certaines commissions ont 430 demandes, la même l'année d'avant il y avait 300 demandes. Donc il faut vraiment lisser sur une année. Et ce ne sont pas juste les demandes, mais les offres, et pour l'instant on ne peut pas faire beaucoup d'offres.

*Question enseignant: quel est le ratio superviseur/enseignant, notamment Maternelles?*

M. Devillard répond que Les 3 consultants ne sont pas d'accord sur le ratio superviseur/enseignant à partir de 3 ans. Le Lycée doit se couvrir en faisant de la formation autant que nécessaire. Les interprétations contradictoires des règles de cette culture différente compliquent l'implémentation des règles sur le terrain. Par exemple, le First Aid training est par bâtiment ou par classe?

*Question parent d'élève : qui va prendre en charge toutes ces formations?*

M Devillard explique que l'AEFE prend en charge les formations, car 10,000-20,000 GBP de formation sont une goutte d'eau dans le budget annuel de 35 Millions. Le lycée dépense £200,000 en général par année de formation. Certaines formations sont payés via l'IRF: Institut Régional de Formation (IRF) à Bruxelles, pour lequel on paie 170,000 Eur/an. Par exemple si on fait venir un expert anglais à l'établissement, est-ce l'IRF qui paie ou est-ce le Lycée? Fait-on le paiement directement ou via la cotisation annuelle ? On ne sait pas encore. Mais 20,000 GBP c'est l'équivalent des frais scolaires de deux élèves. L'AEFE donne 6 millions par ans. Il faut donc garder les choses en relativité.

*Question parent d'élève : l'AEFE nous a informé qu'elle est prête à financer les dépenses liées aux exigences Ofsted mais il faut que l'école fasse la demande.*

M. Devillard explique que l'école fait des demandes tout le temps à l'AEFE. M. Rest (Directeur Administratif et Financier) explique que le lycée peut avoir les subventions d'investissement pour les travaux, et peut espérer entre 100,000 et 300,000 euros cette année.

#### b. Structure

1. **Des travaux étaient prévus l'été passée, puis pendant les vacances de novembre pour refaire le revêtement du terrain de sport de l'école. Ce terrain est utilisé pour divers sports à l'école, notamment le football et le netball. L'équipe de netball de l'école est obligée de s'entraîner à l'extérieur pour le moment, vu l'état du terrain. Quelle est la date prévue des travaux et pourquoi sont-ils reportés à chaque fois ?**

M. Rest explique que l'entreprise n'a pas tenu ses engagements depuis l'été dernier. L'école ne veut pas que les travaux se fassent pendant le temps scolaire à cause de la présence des élèves. Il faut donc attendre les vacances scolaires et de bonnes conditions météo (les travaux ne peuvent se faire sous la pluie). Les travaux sont donc programmés pour la 1ère semaine de juin, pendant les vacances scolaires. L'entreprise n'a pas pu venir pendant les vacances de Pâques pour cause de

planification et manque de main d'œuvre. Il est pour le moment impossible de changer d'entreprise. Il est très difficile de faire travailler des entreprises en ce moment sur le Grand Londres, pour les petits chantiers.

c. Hygiène et sécurité

1. **Fin janvier 2022, un individu s'était introduit pendant la journée dans l'enceinte de l'école.**

**L'école nous avait informé lors du dernier conseil d'école que des actions étaient en cours et qu'un dossier de demande et un cahier des charges pour une solution avait été établi avec le Borough. L'idée était de prolonger la grille le long du mur et d'ajouter du feuillage. Les travaux devaient avoir lieu à l'automne. Qu'en est-il de ces travaux ?**

M Rest explique que des travaux de prolongation de la grille avec ajout de feuillage vont être réalisés cet été. Il a fallu prendre un assistant maître d'œuvre, et attendre l'autorisation du borough (en cours).

2. **L'école suit-elle une procédure particulière (DFE ou Education Nationale) par rapport au nombre de superviseurs par enfant pendant les récréations et le temps de midi ? Combien de superviseurs sont présents à l'heure de midi ?**

M Briquet explique que l'école a 12 surveillants de pause méridienne, pour tous les enfants (sauf les PS dans la nursery) répartis en 3 services. Ils sont répartis entre extérieur et intérieur de l'école. De plus, il y a les ATSEM (à l'intérieur avec les petits) et les Teacher Assistants (TA). Il n'y a pas de règle connue au UK ou en France quant au nombre de surveillant requis dans la cour.

*Question parent d'élève : Pourquoi y a-t-il plus d'accidents pendant le temps de midi ? Certains parents ont l'impression de ne pas être assez informé en cas d'accident ?*

C'est une période plus accidentogène que les autres, même si l'école avait moins d'enfants, ce serait pareil.

Les grands et les petits ne sont jamais ensemble: Les récréations et temps de midi sont groupé par cycle. Les CE2 sont avec les CM1/CM2 car plus grands que les CE1. Il y aussi beaucoup d'accidents car on les signale.

M. Devillard explique que dans une école de 800 élèves lors d'une récréation, même avec des surveillants, il est difficile de tout voir. Donc on est exigeant sur la vigilance, en demandant aux surveillants d'avoir l'œil, mais attention à garder confiance: le ratio est plutôt bien par rapport aux autres écoles.

M. Briquet explique qu'il y a 12 surveillants dans les différents endroits de la cour et de la salle de restauration. En cas d'augmentation des incidents, il y a eu une réunion pour recadrer et redéfinir les postes.

*Question parent d'élève : par rapport aux élèves, y a-t-il une campagne de sensibilisation pour par exemple être plus gentil pendant la récréation ?*

Les enseignants répondent qu'ils n'arrêtent pas de sensibiliser les enfants. Mais un enfant bouge et court. Ils en ont besoin!

*Question parent d'élève : Et pour les plus petits, les moins de 5 ans, certains incidents sont reportés sans préciser comment l'incident s'est passé ?*

Les enseignants répondent que même en tant que parent, on n'arrive pas toujours à savoir ce qui s'est passé !

3. **Quelle est la procédure pour gérer un accident (léger ou grave) en classe ou en cours de récréation ? Qui avertit les parents ?**

Cette question a été posée au premier conseil d'école. Mme Martial prévient les parents s'il y a une petite blessure.

Procédure: si la tête est concernée et la blessure est légère, un message est envoyé par mail aux parents. S'il y a un gros choc, les urgences, 999, sont appelés par l'école. Si évanouissement, les services médicaux sont prévenus ainsi que les parents par téléphone.

En cas d'incident dans la classe, les enseignants gèrent la situation et en informe Mme Martial.

Un Document préparé (il y a 2-3 jours) mais pas encore donné aux enseignants, fait par Vivianne et Muriel, "First Aid" document sur "maux de ventre" / "maux de tête" doit être distribué aux enseignants.

Les enseignants préviennent Mme Martial (Vie Scolaire) systématiquement, qui prévient suivant le protocole ci-dessus. Certains enseignants envoient aussi un message aux parents.

*Question parent d'élève: Les procédures sont-elles les mêmes dans les deux sections?*

Différente réponse de M. Briquet et des enseignants.

Note: ce rapport du conseil d'école n'est pas à jour, car les outils ont évolué depuis (par exemple introduction depuis du feuillet jaune).

M. Devillard explique que le lycée est une grosse structure et qu'il faudra trouver des moments pour former sur CPOMSS, réviser les procédures qui existent mais sont peut-être redondantes, pour être plus efficace. On ne veut pas demander aux enseignants de gérer une usine à gaz de procédures. L'administration ne sait pas comment former le personnel sans faire un petit peu moins de cours. Tout ne peut être fait entre 17h et 18h.

Les écoles anglaises ont des Inset days, mais ont moins de vacances. Peut-être faudra-t-il mettre en place des inset days, mais sans toucher aux vacances. Il est un peu difficile pour le proviseur de régler l'équation. Il faut trouver un équilibre et trouver un temps pour former tout le monde.

On anticipe que certains parents risquent de demander pourquoi l'école est fermée sur une certaine durée de temps pour une formation alors que les enseignants ont déjà plus de vacances que les enseignants anglais. Donc il faudra trouver un équilibre.

CPOMSS sera mis dans les mains des professeurs au retour des vacances de printemps, peut être en distanciel dans un premier temps. CPOMSS sera implémenté et opérationnel début mai.

*Question enseignant : N'est-ce pas trop tôt ?*

M. Devillard explique qu'on débutera en se servant de CPOMS de façon sous-optimale, puis cela ira de mieux en mieux. Le but est de le déployer début mai pour que tout le monde soit bien habitué au système d'ici Septembre.

#### d. [Rentrée 2023](#)

- 1. Cette année, plusieurs parents de l'école ayant des enfants en section parité horaire et souhaitant inscrire une fratrie au lycée en MS bilingue à parité horaire ont été surpris**

**d'apprendre que les enfants en PS sans fratrie avaient priorité sur la MS parité horaire, contrairement à ce qui leur avait été dit par l'école. Plusieurs familles avec fratrie n'ont donc pas eu de place en section bilingue à parité horaire et ne comprennent pas pourquoi le lycée n'a pas averti les parents à l'avance du changement de procédure d'attribution de places. L'école peut-elle clarifier sur papier les critères d'inscription/transfert de la PS à la MS parité horaire pour l'année scolaire 2024-2025 ?**

Mme Nkema Bosenge explique qu'une réunion a eu lieu sur le sujet avec M Devillard et M. Briquet en janvier, mais que la question doit aussi être posée au conseil d'école. Les priorités ont changé pour les fratries sans que les parents soient au courant. Pour l'année prochaine, le Lycée peut-il publier les critères à l'avance noir sur blanc?

M. Briquet explique que l'an dernier sur 20 PS, 5 ou 6 partaient en anglais renforcé, donc une 15aine allaient en parité horaire, ce qui laissait une douzaine de places pour les arrivants de l'extérieur. Cette année, l'école a 40 PS, donc les 28 places en poursuite de scolarité ont été remplies. Sur les 38 il ne reste aujourd'hui que 2 enfants qui voulaient des places en parité horaire et ne l'ont pas eue.

M. Devillard explique que le problème ne se posait alors pas car il y avait plus de places en aval que d'élèves en amont.

Mme Nkema Bosenge insiste sur le fait que les années précédentes, le directeur de l'école et le lycée insistaient bien sur le fait qu'il n'y avait pas de montée de cohorte automatique de la PS à la section bilingue à parité horaire, et donc pas de priorité du fait de la seule inscription en PS.

M. Devillard explique qu'il faut aller de l'avant, pas le passé. Le lycée se doit de scolariser les enfants qui sont inscrits dans l'école. L'école doit garantir la place, c'est le plus important. Donc soyons logique, privilégions ceux qui sont entrés pour les faire monter. Puis appliquer les mêmes critères d'inscription que pour le reste de CDG.

Mme Nkema Bosenge demande que s'il y a changement de priorité, que le lycée le fasse officiellement pour que les parents soient au courant. Peut-on modifier les documents qui sont en ligne pour préciser que priorité est donnée aux PS pour les deux sections bilingues ?

M. Devillard explique qu'on ajoutera une précision sur le document en ligne mais que cela n'est pas mentionné pour le moment car cela va de soi que les PS qui sont déjà inscrits dans l'école ont priorité. L'émotion est compréhensible, mais la question de montée de cohorte ne s'est jamais posée car on prenait tout, mais plus maintenant car la cohorte a plus d'élèves.

On va essayer de trouver une formule claire que l'on met online pour septembre prochain. On va le faire en juin pour Septembre.

**2. Quels sont les effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 ? Allez-vous pouvoir maintenir le même nombre de classes qu'en 2022-2023 ?**

M Briquet explique qu'il n'a pas encore les chiffres définitifs et que cela risque de changer d'ici fin juin.

e. [Pédagogie](#)

**1. Quelles sont les dates d'examen de la section internationale ?**

Cf section 6eme SI et 6eme Plurilingue

**2. Quel est le format de l'examen de la section internationale ?**

Cf section 6eme SI et 6eme Plurilingue

**3. Internet safety day, Child mental week, etc... Quelles sont les actions menées par l'école lors de ces semaines thématiques?**

Les enseignants répondent qu'ils sont tout le temps dans le sujet, pas seulement lors des semaines thématiques.

CE2 a participé au Safe Internet Day. Il y a eu la journée sur le bien-être et gentillesse. Depuis Mars, des ateliers sur l'estime de soi, réponse, enjeux. Des présentations chaque semaine des enfants pour parler d'eux.

CE2/CM1, recherche via moteur de recherche Quant. Rappel des règles chartes internet. Atelier Calme attentif comme une grenouille.

M. Briquet explique que ce sont des compétences transversales qui ne sont pas juste faites par semaine. On le voit comme un concept formatif tout le temps.

#### **4. Les parents ont appris la nouvelle de l'arrivée d'une psychologue au lycée. Pourra-t-elle intervenir dans les écoles primaires ? Sous forme d'ateliers et autres ?**

M. Devillard note que c'est un sujet qui est abordé à chaque réunion pour le moment. Pour l'instant, elle est posée sur le site principal pour 2500 élèves entre 12h et 14h et on va sans doute créer le poste pour l'année prochaine. Mais il/elle sera localisé(e) à South Kensington. Ponctuellement, on peut faire un déplacement pour une journée particulière. Mais sur le service rendu à part en cas de coup dur, elle n'a pas vocation à aller sur tous les sites.

Les enseignants précisent qu'ils aimeraient que la psychologue puisse faire des évaluations sur les enfants.

M. Devillard : la réponse est non, de principe. Déjà l'orthophoniste du lycée n'a pas vocation à faire des bilans. Le psychologue non plus. Et si demain on a un psychologue à qui on propose de faire des bilans, il nous en faut 5. Vous ne mesurez pas la charge. Le rôle est faisable pour l'écoute / bienveillance.

L'enseignant précise que d'autres établissements AEFE ont cela. Pourquoi pas ici?

M. Devillard répond que cela ne marche pas si on doit faire des bilans pour tout le monde, il/elle sera débordé.

L'enseignant demande si un avis non payé n'est pas possible, et ensuite les parents vont faire leur suivi à l'extérieur?

M Devillard insiste sur le fait que cela doit rester sur de l'écoute et non pas sur un bilan.

Exceptionnellement en cinq ans sur cas très particulier.

Le psychologue commencera aussi en mi-temps et non à temps plein à cause des horaires des élèves au lycée. Il faut laisser aux élèves le temps de s'habituer à aller chez le/la psychologue. Ici Mme Boretti est installée sur la temporalité de l'après accident.

On va continuer jusqu'au vacances et elle va regarder en quoi elle est utile au système. Si elle porte des ateliers avec les enfants, avec le dispensaire, c'est très bien.

*Question Enseignant: si elle ne voit pas assez d'élèves, pour la faire se connaître, pourrait-elle faire interventions dans des classes sur des sujets importants? Et faire des conférences thématiques ?*

Être dans un espace à attendre que les élèves viennent à elle, ça ne colle pas, mais passer voir 80 classes du secondaire, même 10 minutes par classe, cela va prendre 2 semaines. Quant aux conférences thématiques, cela fait sauter des cours et le volume devient très vite impressionnant.

Dans l'optique du primaire: visite de thématique, elle vient épauler pour un cas particulier.

Note: PHSE Holy Cross prend tous les enfants de Fulham Bilingual pendant la semaine anglaise.

#### **f. [Pédagogie Questions diverses](#)**

#### **5. Les sorties scolaires: les parents se demandent pourquoi certaines classes font beaucoup de sorties alors que d'autres en font beaucoup moins. Tout en maintenant la liberté de chaque**

**enseignant de choisir et d'organiser les sorties scolaires, est-il possible de mettre en place une feuille de route pour toute l'école qui encouragerait et faciliterait ces sorties scolaires (une sortie/trimestre, parents volontaires, levée de fonds, etc...) ?**

M. Briquet explique que la liberté pédagogique reste de mise, on ne peut pas forcer les instituteurs à faire des sorties. Il est aussi très difficile de respecter les règles sur les personnels d'encadrement (cf. point ci-dessus sur DBS). Il faut un personnel de lycée à chaque fois, soit la vie scolaire, le directeur, etc. Les parents accompagnateurs ne comptent pas comme personnel d'encadrement, même avec un DBS. Seul le personnel lycée compte.

*Question parent d'élève : pourquoi y a-t-il des différences entre les classes?*

M. Devillard observe l'enseignant porte les projets en fonction du profil de la classe et en fonction de la période de vie de l'enseignant. Les enseignants sont des humains aussi, qui après quelques années peuvent arrêter certains projets que les enfants suivants n'auront donc pas. Maintenant, au sein d'une école, on peut favoriser une réflexion globale au travers des niveaux par les enseignants. Mais à travers toute la scolarité de l'enfant, on ne peut pas toujours porter la même chose à travers toutes les années.

*Question parent d'élève : est-il possible d'avoir au moins "une sortie par trimestre"*

Les enseignants répondent que la sortie doit correspondre à un projet pédagogique, préparé à l'avance dans le travail. Tout ne débouche pas sur des sorties. Il y a plein d'activités en classe, certaines sans sorties, qui ne sont peut-être pas assez formulées.

Note: pour toute sortie, il faut une demande de 3 semaines d'avance en interne, mais certaines visites sont très demandées.

- 6. Sport : Des équipes de sports ont été créées en CM1/CM2 pour participer aux différentes compétitions proposées aux écoles primaires locales. Le retour des parents est très positif car cela introduit plus de sport dans l'école. Est-ce une initiative qui sera reconduite les années prochaines et présentée aux parents dès le début de l'année ? Comment peut-on formaliser la sélection aux différentes compétitions car les enfants le prennent très au sérieux ?**

Le retour des parents sont très positifs. Ils félicitent les enseignants. Pour l'instant, ces équipes de sport ne sont implémentés qu'en section bilingue à parité horaire avec M. Maigne et M. Serrano. Ils essaient de répartir les enfants parmi les tournois, de varier un petit peu pour valoriser d'autres passions chez les enfants. Ils essaient de sélectionner des enfants différents. Les enseignants précisent qu'ils aimeraient généraliser à plus de classes/sections. (Par exemple préparer pour JO 2024)

M. Briquet précise que c'est toujours le même problème d'accompagnants si on veut aller à l'extérieur, mais on peut accueillir les autres écoles.

- 7. Que fait l'école quand il y a une augmentation d'incidents pendant les temps de récréation ? Notamment au temps de midi ? Quelle sont les mesures mises en place dans ces cas-là ?**

Cf section c. Hygiène et sécurité

**Fin de séance à 18h30**

M. François Briquet, directeur

M. Julien Cornebise, secrétaire